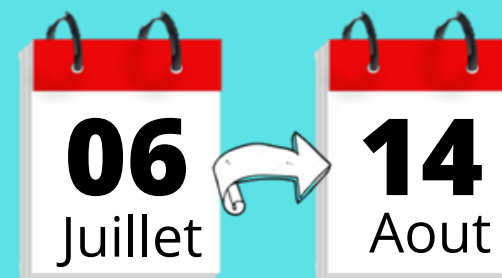




ACCUEIL DE LOISIRS D'ENTRAYGUES Les Galets Bleus

**Vacances
d'été 2026**



**Inscriptions du
8 au 12 juin uniquement !
Voir à la fin du programme**





Tout ce qu'il faut savoir sur l'Accueil de Loisirs !

Aux Galets Bleus, les sorties, dates, horaires, tarifs ...



Horaires et lieu d'accueil

Inscription possible:

Journée ou demi-journée (avec ou sans repas)

Accueil du matin entre 7 h 30 et 9 h

Départ: 11 h 30 -12 h

Accueil après-midi : 13 h 30 à 14 h

Départ entre 17h et 18 h.

Ligne directe en cas de problème les jours d'ouverture: **05 65 44 58 56**

Documents nécessaires à l'inscription

-Justificatifs d'aides

-Carnet de santé avec les vaccinations obligatoires

-Moyen de paiement (chèque, chèque vacances, espèces, virement)

-Pass CAF MSA (sinon tarif maximum appliqué)



Inscriptions du 8 au 12 juin 2026 uniquement



Les dates vous seront communiquées sur chaque programme. Validation de l'inscription avec un paiement. Possibilité d'échelonner le paiement.

Tarifs selon votre quotient familial

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE	DEMI-JOURNÉE AVEC REPAS	DEMI-JOURNÉE SANS REPAS
0-450	13.5€	9€	5.5€
451-900	15€	10€	7€
901	16€	10.5€	7€

Majoration sortie (vacances) 6€

A cela peuvent se déduire les pass CAF et MSA:

→ De 2 € à 6 € pour la CAF

→ 4 € pour la MSA

De ces tarifs, on peut encore déduire d'autres aides : CE, chèques vacances....

Suite à de nombreux désistements de dernière minute entraînant des problèmes dans l'organisation, nous demanderons un certificat médical en cas d'absence sinon la journée sera facturée !

Je viens avec ma casquette et ma gourde !
Tous les jours ! Vous pouvez les laisser au centre de loisirs !

Les sorties de l'été

Vendredi 17 juillet ➡ Sortie dans le Cantal à Rénac : départ à 9h00 – retour à 18h00

Jeudi 30 juillet ➡ Sortie canoë : départ à 9h30 – retour à 17h30 (uniquement réservé aux 8-12 ans)

Vendredi 7 août ➡ Fête des Galets Bleus : merci d'arriver avant 9h00.

Les enfants seront à récupérer directement au stade de foot à partir de 17h00.

Mercredi 12 août ➡ Sortie au Lac des Tours avec l'EHPAD : départ à 9h30 – retour à 17h30

Sorties piscines : Départ 14h30. Retour 17h.

Dans mon sac : Serviette, maillot de bain, crème solaire et brassards obligatoires pour les enfants de moins de 6 ans.

Petit rappel pour toutes les journées à l'accueil de loisirs :

- ➡ Une casquette et une gourde sont obligatoires chaque jour
- ➡ Merci de privilégier des vêtements confortables et adaptés aux activités.
- ➡ Pour les enfants qui sont tout juste propres, merci de prévoir un change complet dans le sac.

Pour tout connaître et ne pas être surpris, lisez le règlement intérieur sur les pages suivantes.

Renseignements et inscriptions

Centre Social Rural d'Entraygues 3 rue du collège 12140 Entraygues / 05 65 44 49 57

Lundi/mardi/mercredi/jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Vendredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30





Recyclage

2,5- 4 ans

Matin

Après-midi

Matin

5-7 ans

Après-midi

Matin

8-12 ans

Après-midi

Lundi 6 juillet

Art recyclé



Mardi 7 juillet

Eventail coloré



Mercredi 8 juillet

Fleurs en bouchon



Jeudi 9 juillet

Animaux en papier toilette



Vendredi 10 juillet

Cuisine Compote



Construction : Montgolfière en papier journal



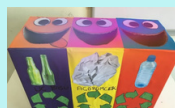
Fleurs en papier



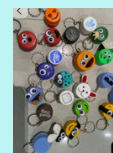
Piscine



Jeu de rapidité ; Qui triera le plus vite ?



Porte clé en bouchon



Construction : Montgolfière en papier journal



Gâteau trompe l'œil avec glaçage



Piscine



Animaux en bouchon



Escape game avec l'EHPAD



Apprends la gestion des déchets de ta commune avec le SMICTOM



Piscine



Apprend la gestion des déchets de ta commune avec le SMICTOM



Piscine



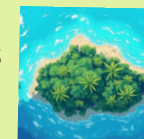
Crée ton tam tam en boîte recyclée



Cuisine avec l'EHPAD : biscuits sablés



Eco-run : Nettoyage des berges d'Entraygues et de l'île



Patchwork avec "Les petites mains du confluent"



Pour tous les après-midi: temps de repos / jeux libres / ou intégration du groupe aux 5-7ans

Introduction :

Le présent règlement est réalisé afin d'accueillir au mieux votre enfant à l'Accueil de Loisirs des Galets Bleus mis en place et géré par le Centre Social Rural d'Entraygues. Il permet de clarifier les règles de fonctionnement général propres à la structure et en complémentarité avec la réglementation en vigueur spécifique à l'Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M.)

L'Accueil de Loisirs des Galets Bleus est une identité éducative qui fait l'objet d'une déclaration auprès du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, de l'Aveyron (SDJES). Un projet pédagogique est rédigé chaque année par le directeur qui en assume la responsabilité. Ce projet traduit les objectifs pédagogiques et les moyens techniques mis en œuvre en lien avec le projet éducatif du Centre Social d'Entraygues. Il est consultable à l'Accueil de Loisirs sur simple demande.



I. Equipe d'encadrement

Votre enfant est accueilli par une équipe d'animation composée d'animateurs qualifiés au sens de la réglementation en vigueur relative aux ACM.

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur et d'animateurs (1 animateur pour 8 enfants maximum âgés de - 6 ans, 1 animateur pour 12 enfants maximum âgés de + 6 ans) et du personnel de service. La direction compte dans l'équipe d'animation et assure les fonctions d'assistant sanitaire.

L'encadrement est complété par des animateurs saisonniers lors des vacances scolaires ou bien le personnel du Centre Social (personnel diplômé de l'animation par ailleurs) pour les sorties et les activités spécifiques (acrobranche, piscine...).

La structure est également un lieu de formation. A ce titre, des stagiaires sont régulièrement accueillis dans le cadre de leur formation (BAFA, BAFD....).

II. Jours d'ouverture

L'Accueil de Loisirs est ouvert les mercredis de l'année scolaire et toutes les vacances sauf à Noël et les deux dernières semaines d'Août (fermeture le 14 août au soir pour 2026, réouverture à la rentrée scolaire)

III. Lieu d'implantation

L'Accueil de Loisirs est ouvert dans les locaux situés au 15 quai du Lot, 12140 Entraygues (ancien collège)

IV. Horaires

L'amplitude d'ouverture est de 7h30 à 18h. L'accueil est modulable : ½ journée avec ou sans repas ou journée entière. L'accueil se fait à l'Accueil de Loisirs de 7h30 à 9h. Pour les enfants qui ne mangent pas à l'Accueil de Loisirs, le départ a lieu entre 11h30 et 12h00. Pour l'accueil de l'après-midi il a lieu entre 13h30 et 14h. Le départ le soir est prévu à partir de 17h jusqu'à 18h.



L'eau

2,5- 4 ans

Matin

Après-midi

Matin

5-7 ans

Après-midi

Matin

8-12 ans

Après-midi

Lundi 13 juillet

Pêche au canard



Mardi 14 juillet

Pour tous les après-midi: temps de repos / jeux libres / ou intégration du groupe aux 5-7ans

Activité Pêche
carte offerte ! avec
l'association de
pêche d'Entraygues



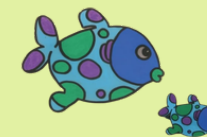
Jeu trappe trappe
Sardine - thon -
requin



Activité Pêche
carte offerte ! avec
l'association de pêche
d'Entraygues



Plastique fou



Mercredi 15 juillet

Bulle de peinture



Granité aux fraises



Jeudi 16 juillet

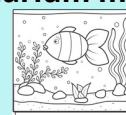
Crée ton poisson
en frite de piscine !



Poissons lumineux
en DVD



Invente ton
aquarium magique



Piscine



Crée ton océan !



Gâteau au chocolat
en forme de poisson



Atelier peinture sur
galets avec l'EHPAD



Piscine



Vendredi 17 juillet



**Sortie à Rénac plage dans le Cantal
et Aqua park !**





V. Conditions d'admission.

L'Accueil de Loisirs est ouvert à tous les enfants sans distinction sinon celle de l'âge et dans la limite de la capacité d'accueil.

Nous accueillons les enfants à partir de 2 ans et demi (début de scolarisation), et incluons les enfants en situation de handicap.

L'enfant doit avoir ses vaccinations à jour et ne présenter aucun risque de maladie contagieuse.

Si un enfant présente un comportement estimé inadéquat pour un fonctionnement serein au sein de l'Accueil de Loisirs, nous pourrions être amenés à prendre des mesures d'exclusion temporaire après en avoir discuté avec les parents.

VI. Inscription administrative

L'inscription administrative doit se faire à l'accueil du Centre Social, 3 rue du collège, 12140 ENTRAYGUES, aux horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : 8h30-12h/14h-17h30, le vendredi : 8h30-12h/14h-16h30. Il est impératif qu'au moins un des représentants légaux soit présent au moment de la constitution du dossier. Les familles, si elles le souhaitent, peuvent convenir d'un rendez-vous afin de visiter les locaux.



Cette inscription administrative est indépendante de la réservation des périodes de fréquentation. De fait, elle peut être effectuée même si la famille n'a pas un besoin immédiat.

L'inscription est définitive uniquement lorsque le dossier est complet. Les pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- Une fiche individuelle de renseignements complétée (à remplir, dater et signer à l'accueil du Centre Social)
- Une fiche sanitaire de liaison complétée (à remplir, dater et signer à l'accueil du centre social).
- Le carnet de vaccinations à jour de l'enfant.
- Les attestations de droits supplémentaires (CAF, MSA, CE...)
- Signer les autorisations (photos, bus, sorties, etc)



VII. Modalités de réservation des journées.

Procéder à la réservation d'une ou plusieurs journées implique un engagement de la part des familles.

Pour des raisons d'organisation, liées au fonctionnement général de l'Accueil de Loisirs et du personnel d'animation, au respect de la législation, à la commande préalable des repas, aux familles en attente d'une place, les familles doivent obligatoirement réserver les dates de présence de leur enfant. Cette formalité est indépendante de l'inscription administrative. Pour ces mêmes raisons, lorsqu'il y a une annulation pour une ou plusieurs journées, il est demandé de prévenir 5 jours à l'avance l'accueil du Centre Social.

Toute absence non excusée 5 jours à l'avance ou non justifiée par un certificat médical est due.

Tout enfant qui n'est pas inscrit sur la liste de présence du jour ne sera pas pris en charge. Toutefois, afin de répondre à des situations urgentes et exceptionnelles, l'accueil d'un enfant sur la structure pourra être envisagé, sous réserve d'inscription administrative préalable, de places disponibles et du respect du taux d'encadrement.

Les familles s'engagent à payer les sommes dues lors de la facturation. Pour les petites et grandes vacances le paiement se fait au moment de la réservation des journées. Le règlement (chèque, chèque vacances, espèces, virements) s'effectue auprès de l'accueil du Centre Social. (Les chèques sont à libeller à l'ordre du Centre Social).

Pour toute demande spécifique, les familles contactent au préalable l'accueil du Centre Social afin d'étudier et de trouver la solution la mieux adaptée à chaque situation.

Semaine du futur et du numérique

2,5- 4 ans

Matin

Après-midi

Matin

5-7 ans

Après-midi

Matin

8-12 ans

Après-midi

Lundi 20 juillet

Création d'un projecteur



Mardi 21 juillet

Moulin à vent



Mercredi 22 juillet

Cuisine :
sucettes au
chocolat



Jeudi 23 juillet

Confectionne
ton robot



Vendredi 24 juillet

Démonstration
de drone par un
professionnel

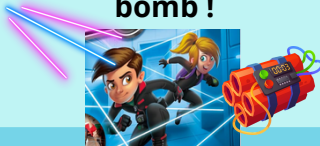


Pour tous les après-midi: temps de repos / jeux libres / ou intégration du groupe aux 5-7ans

Construis la
maquette du
viaduc de Millau



Jeu laser chrono
bomb !



Mini tournois de
football néon



Création d'un
moulin à vent



Démonstration de
drone par un pilote
professionnel !



Création d'un
moulin à eau



Piscine



Création d'une
danse avec
l'EHPAD



Piscine



Création d'un
projecteur



Jeu de fléchettes :
IA ou pas IA ?



Cuisine fusées
chocolatées smarties



On crée une musique
avec l'IA



Création
d'un robot
à taille
humaine



Démonstration de
drone par un pilote
professionnel !



Mini Tournois de
football néon



Piscine



Laser Game géant
Outdoor !



Piscine



Atelier numérique
avec l'EHPAD



VIII. Assurances



L'Accueil de Loisirs, sous couvert de sa structure gestionnaire le Centre Social Rural d'Entraygues, est assuré en responsabilité civile auprès de Groupama Assurances. Cette assurance couvre également les bâtiments, les surfaces extérieures et le personnel d'encadrement.

Elle n'intervient qu'en complément de l'assurance responsabilité civile des responsables légaux de l'enfant.

La responsabilité du Centre Social ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vols des affaires personnelles, objets de valeurs ou espèces.



IX. Santé, hygiène et sécurité, accidents, urgences

Pour l'enfant en bas âge et qui n'est pas encore propre, il est important de fournir lingettes et couches en bonne quantité.

Les traitements médicaux ne peuvent être donnés sur un Accueil de Loisirs qu'accompagnés d'une ordonnance médicale. Il est recommandé aux familles de noter le nom de l'enfant, la posologie et le poids sur chaque boîte. Le tout est remis au directeur le matin lorsque l'enfant est accueilli sur le centre.



L'automédication est strictement interdite.

Les Projets d'Accueil Individualisé (PAI) mis en place sont étudiés soigneusement en présence d'au moins un représentant légal et du directeur de l'Accueil de Loisirs. La présence de l'enfant et/ou de l'équipe d'animation est nécessaire selon le cas.

En cas d'incident bénin (bobo, coup ou choc léger, écorchure...) l'enfant est pris en charge par un membre de l'équipe d'animation. Chaque soin est mentionné dans un registre d'infirmerie. Les parents sont informés le soir, lorsqu'ils les récupèrent.

En cas de maladie ou d'incident notable (mal de tête, mal de ventre, fièvre...) les représentants légaux sont avertis. L'enfant reste sous le regard attentif d'un membre de l'équipe d'animation dans l'attente qu'une personne habilitée vienne le chercher. Selon l'évolution de l'état de l'enfant et du délai de prise en charge, il peut être envisagé par le directeur d'appeler les secours d'urgence, tout en informant la famille.



En cas d'accident, le protocole d'urgence est appliqué afin de permettre aux secours d'intervenir au plus vite selon la gravité apparente ou supposée. Les représentants légaux sont informés le plus rapidement possible. Un membre de l'équipe d'animation reste dans tous les cas en présence de l'enfant muni de sa fiche sanitaire de liaison, y compris si celui-ci est transporté à l'hôpital, et ce, jusqu'à ce que le représentant légal soit arrivé auprès de l'enfant.

L'Olympiade des métiers

2,5- 4 ans

Matin

Après-midi

Matin

5-7 ans

Après-midi

Matin

8-12 ans

Après-midi

**Lundi 27
Juillet**

Activité cuisine
cookies
décorés: glaçage, vermicelle,
décoration libre



**Mardi 28
Juillet**

Construction
châteaux de
sable



**Mercredi 29
juillet**

Peinture :
thème libre



**Jeudi 30
Juillet**

Les cueilleurs
de fleurs



**Vendredi 31
Juillet**

Visite du
Marché local
avec l'EHPAD



Pour tous les après-midi: temps de repos / jeux libres / ou intégration du groupe aux 5-7 ans

Activité cuisine:
cookies décorés:
glaçage, vermicelle, décoration libre



Visite chez la
fleuriste



Visite chez les
pompiers



Visite chez la
coiffeuse



Visite du Marché
local avec l'EHPAD



Question pour un champion:
spécial aliments



Piscine



Grand parcours sportif
avec les pompiers !



Piscine



Création de son
assiette rigolote et
colorée !



Jeu : Relais des
livreurs



Jeu : Le serveur



Expériences
scientifiques



Piscine



Visite chez les
pompiers



Concours de
pétanque avec
l'EHPAD



Canoé avec l'ASVOLT sur le Lot !



Tous en musique
avec Lucia de Haut 2
Gammes !



Atelier de bracelet !





X. Repas et alimentation

Les repas sont pris à la cantine de l'école publique entre 11h30 et 13h30. Les déplacements se font à pieds. Sur place les enfants disposent d'une salle et d'un mobilier adapté. Les repas sont préparés l'EHPAD de la Rousilhe en liaison froide et réchauffés par Colette Malvezin, et le service est assuré par l'équipe d'animation. Le directeur s'assure de l'équilibre des menus. Ils sont affichés à l'Accueil de Loisirs.

Lors des sorties, les piques niques sont fournis par l'Accueil de Loisirs et toujours réalisés par l'EHPAD.

Le goûter de 16h est fourni par l'Accueil de Loisirs.

Les allergies ou régimes alimentaires particuliers sont à signaler au moment de l'inscription administrative et à tout moment dès lors qu'il y a une évolution.



XI. Recommandations et informations utiles

Il est préconisé d'habiller les enfants avec des vêtements simples, de saison, peu fragiles et adaptés aux activités. Des vêtements de rechange peuvent être prévus quelque soit l'âge de l'enfant et sont fortement conseillés pour les moins de 6 ans.

Il est recommandé de marquer les vêtements et tout autre objet personnel au nom de l'enfant.

Il est vivement conseillé de laisser les objets, bijoux de valeur à la maison afin d'éviter la détérioration ou la perte. L'Accueil de Loisirs se dégage de toute responsabilité si l'enfant vient à perdre ou casser des objets (jouets/bijoux/lunettes) qu'il aurait amenés à l'ALSH.

XII. Conclusion

Le présent règlement intérieur est fourni à chaque inscription.

Le directeur et l'équipe d'animation dans son ensemble sont chargés de veiller à l'application du règlement intérieur.

Chaque usager s'engage à respecter le présent règlement intérieur qui prend effet dès l'inscription.

**Il est important de prendre connaissance des informations ci-dessus pour passer de bonnes vacances,
On vous attend nombreuses et nombreux !!!!**

Années 80 !

2,5- 4 ans

Matin

Après-midi

**Lundi 3
Août**

Crée les
lunettes des
années 80 !



**Mardi 4
Août**

Chamboultout



**Mercredi 5
Août**

**Concours de
kaplas**



Jeudi 6 Août

**Atelier cuisine
: Gâteaux au
chocolat**



Pour tous les après-midi: temps de repos / jeux libres / ou
intégration du groupe aux 5-7ans

Matin

**5-7
ans**

Après-midi

Just dance !



Cocotte en papier



**Perles à repasser
PACK MAN**



Piscine



**On prépare nos
cocktails**



Soirée Déguisée



Gâteaux cookies



Piscine



Matin

**8-12
ans**

Après-midi

Décor pour photo



**Création de
panneaux avec
l'EHPAD pour la
Fête du 7 août !**



**Création d'une boule
à facettes !**



Piscine



Jeux de l'élastique



Soirée Déguisée



Cuisine crêpes



Piscine



**Vendredi 7
Août**



**Fête des
Galets Bleus
en plein air !**



**Jeux Gonflables
Fresque
Chasse au trésor
Spectacle musical**

Et plein d'autres surprises vous attendent !!



L'équipe en lien avec les enfants



Layne

Animatrice permanente et responsable de l'Accueil de Loisirs du 21 au 26 juillet.
Diplômée en DEUST animation des services sportifs et PSC1



Alban

Directeur de l'Accueil de Loisirs
Directeur des Séjours
Diplômé BPJEPS APT et sport collectif+ DACM et PSC1



Clara

Animatrice et diplômée BAFA



Théia

Animatrice et diplômée BAFA



Ambre

Animatrice et diplômée BAFA



Louka

Animateur non diplômé



Auréanne

Animatrice stagiaire BAFA



Mailys

Animatrice stagiaire BAFA

Télé

2,5- 4 ans

Matin

Après-midi

**Lundi 10
Août**

**Construis ta
Télévision**



**Mardi 11
Août**

**Compétition
"Top Chef"**

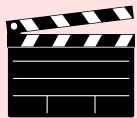


**Mercredi 12
Août**



**Jeudi 13
Août**

Film



**Vendredi 14
Août**

Koh-Lanta



Pour tous les après-midi: temps de repos / jeux libres / ou intégration du groupe aux 5-7ans

Matin

**5-7
ans**

Après-midi

**Epreuves de Koh-
Lanta**



**Défis des "lundis
tout est permis"**



**Grand quizz "les 12
Coups de midi"**



Piscine



**Epreuves de Koh-
Lanta**



Blind Test



**Compétition "Top
Chef"**



Piscine



**Sortie au lac des Tours avec l'Ehpad
pour une journée de partage !**

Matinée à l'Aqua Park et après-midi intergénérationnelle



Film



Piscine



Film



Piscine



**N'oubliez pas les
paroles !**



Jeux intervillages



Just Dance Wii !



Jeux intervillages





Les sorties de l'été...



Sortie canoë : grande descente d'Entraygues jusqu'à Viellevie !



Fête des Galets Bleus : partages, rencontres et grands moments de joie...



Matinée avec l'association de pêche d'Entraygues pour un moment d'apprentissage en pleine nature !

Sortie dans le Cantal à Rénac : promenade sur la passerelle suspendue et après-midi à Aqua Park et baignade !



Sortie au lac des Tours avec l'Ehpad pour une journée de partage !





Visite chez les
pompiers : parcours
sportifs,
sensibilisation et
découvertes !

... et les découvertes uniques !

Démonstration
de drones par un
télé-pilote
professionnel !



SMICTOM
NORD AVEYRON

Intervention sur la gestion des
déchets de la commune avec
le SMICTOM Nord Aveyron



Patchwork - Atelier
couture avec "Les
petites mains du
confluent"



Venue de HAUT 2
GAMMES afin de s'initier
aux instruments de
musique

#aut 2 Gammes
RESIDENCE MUSICALE



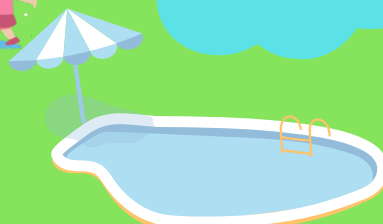
Drop Zone
Photos et vidéos aériennes

Laser game outdoor
avec l'Asvolt !



NEW

Piscine



Renseignements et contacts

Centre Social Rural d'Entraygues - 3 rue du collège 12140 Entraygues / 05 65 44 49 57

Lundi/mardi/mercredi/jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et vendredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Nos camps et séjours disponibles ! (Il ne reste que quelques places)

SÉJOUR DE 3 À 6 ANS

Nuitée sous tente

Entre jeux, histoires et découvertes adaptées aux plus petits, la nuitée est pensée pour faire passer à votre enfant une nuit douce, magique et inoubliable, en toute sécurité !

Repas du soir à l'auberge des 3 Dazes

à Espeyrac 20€

Du 9 au 10 juillet

Inscriptions au Centre Social Rural d'Entraygues au 05 65 44 49 57 ou à l'adresse mail centresocial.entraygues@wanadoo.fr

SÉJOUR EN AUTONOMIE À LEUCATE !

13-17 ANS

DU 27 AU 31 JUILLET 2026

Places limitées ! 270 euros Séjour participatif actions parents/enfants/bénévoles

Vous êtes libre de choisir les activités !

Gestion des budgets

Séjour sous tentes au camping Mer Sable Soleil

Inscriptions au Centre Social Rural 05 65 44 49 57 centresocial.entraygues@wanadoo.fr

Bonnes vacances !